Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-212201578-20260708-2026_07_02-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Côtes d'Armor

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LE MOUSTOIR

Séance ordinaire du 8 juillet 2026

Date de convocation
3 juillet 2026

Date d'affichage
3 juillet 2026

Nombre de conseillers
en exercice : 15
Présents : 11
Absents : 4
Procurations : 1

L'an deux mille vingt-six, le huit juillet, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LE MOUSTOIR, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Présents : C. LE MOROUX, M. GALGUEN, C. LE BARON, E. LE BORGNE, C. LAGON, C. MAULE, M. GUÉGANOU, A. BOIS, M. GUILLEMOT, B. JAN, S. LE BORGNE

Absent excusé : K. TASSEL (pouvoir à C. LE MOROUX) I. DI MAGGIO, A.C ZUURBIER, J. PLASSART-TALLEC

Secrétaire de séance : M. GUÉGANOU

N° 2026-07-02

Devis Link Multimédia

Afin que les utilisateurs de la salle des fêtes puissent utiliser internet via le Wi-Fi il est nécessaire d'installer un routeur captif avec enregistrement.

Link propose un devis à 1.234,49€

Il est demandé au conseil de se prononcer sur ce devis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de valider le devis l'entreprise Link Multimédia.

Autorise le maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Le Maire,
Cédric LE MOROUX

